



Fleurs de Soleil

Se met au vert



Sommaire

- Présentation
- Energie
- Eau & eaux usées
- Déchets
- Information aux clients
- Responsabilité sociale & Achats
- Cadre de vie
- Se déclarer



PRESENTATION

*En adhérent à la charte « **Fleurs de Soleil se met au Vert** »,

vous affichez vos objectifs écologiques visant à répondre à la demande en pleine expansion pour un éco-tourisme responsable.

*Votre engagement solennel à protéger l'environnement sera mis en valeur sur votre annonce et vous aurez la possibilité d'utiliser le logo « Fleurs de Soleil se met au Vert » pour une meilleure visibilité.

*Les critères fondamentaux proposés dans cette **CHARTRE** ont pour but de minimiser l'impact de votre activité d'hébergement touristique sur l'environnement, tout en restant simples et peu onéreuses.

*Appartenir à la communauté des signataires de cette charte est une opportunité de partage et de valorisation de vos **actions Éco-responsables**.

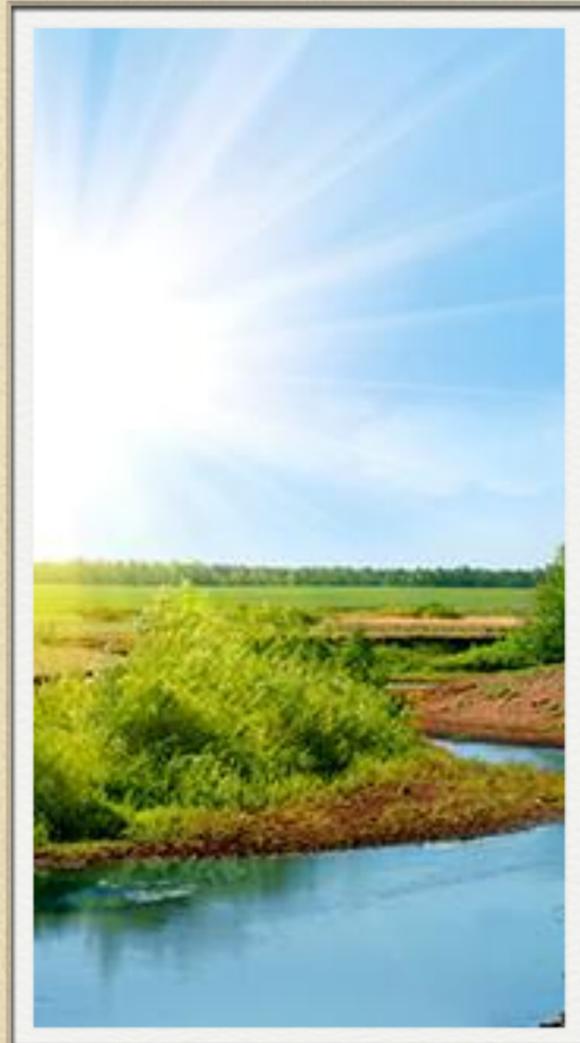
*Vous participez ainsi à faire évoluer notre label pour mieux répondre aux tendances du marché.

1/ Energie

- Changer les ampoules pour des LEDs ou des ampoules basse consommation.
- Débrancher les appareils électriques pendant les périodes de non-utilisation prolongées.
- Réglez vos ordinateurs pour qu'ils se mettent en mode « veille » ou « économie d'énergie » après quelques minutes (dix minutes maximum).
- Les surfaces d'échange de chaleur des appareils produisant du chaud et/ou du froid sont vérifiées et entretenues au moins une fois par an.



2/ Eau & Eaux usées



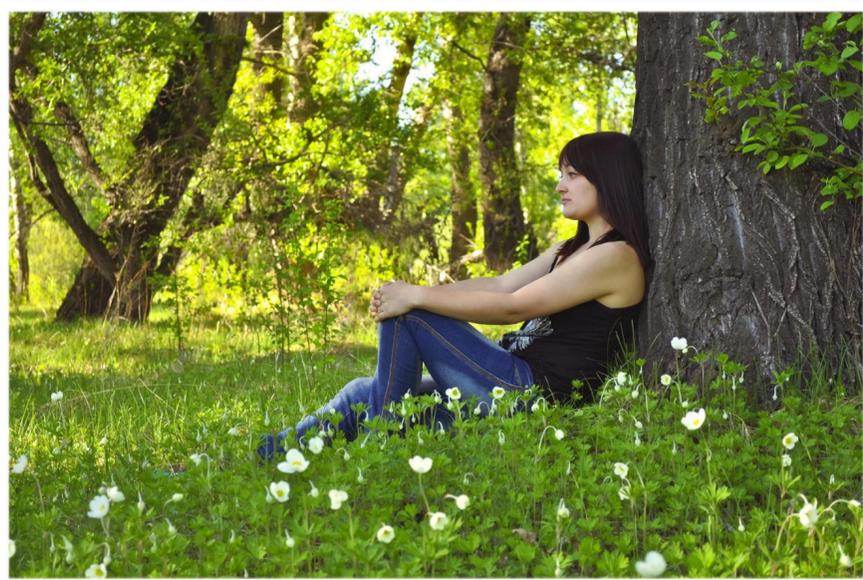
- Stocker les produits chimiques dangereux(*1) dans des conditions n'autorisant aucun dommage pour l'environnement(*2) et hors de la portée des enfants.
 - *1. Entretien piscine, produits ménagers, aérosols (liste non exhaustive).
 - *2 Bac rétention d'eau, local fermé, étagères en hauteurs.
- Utilisez un mode d'arrosage raisonné.

3/ Déchets

- Mettre en place un tri sélectif (selon les possibilités offertes par la mairie).
- Apporter des déchets dangereux à la déchetterie ou faite les reprendre par le distributeur.
- Composter les déchets verts ou les apporter en déchetterie pour valorisation.



4/ Informations aux voyageurs



- Sélection par le client, des serviettes de toilette à laver.
- Informer et inciter les clients à utiliser votre solution de tri sélectif.
- Limiter la consommation d'eau dans la douche.
- Éteindre la clim quand on est hors de la chambre.
- Régler la clim sur 26°C minimum, en cas de forte chaleur.
- Fournir le matériel nécessaire aux expériences locales ou mettre en relation le client avec un loueur.
- Avoir à disposition toutes infos utiles sur les transports publics et alternatifs.
- Proposer des activités nature.
- Informer les clients sur les richesses culturelles et naturelles.

5/ Responsabilité sociale & Achats

- Privilégier les entrepreneurs et artisans locaux lorsque vous faites appel à des prestataires extérieurs.



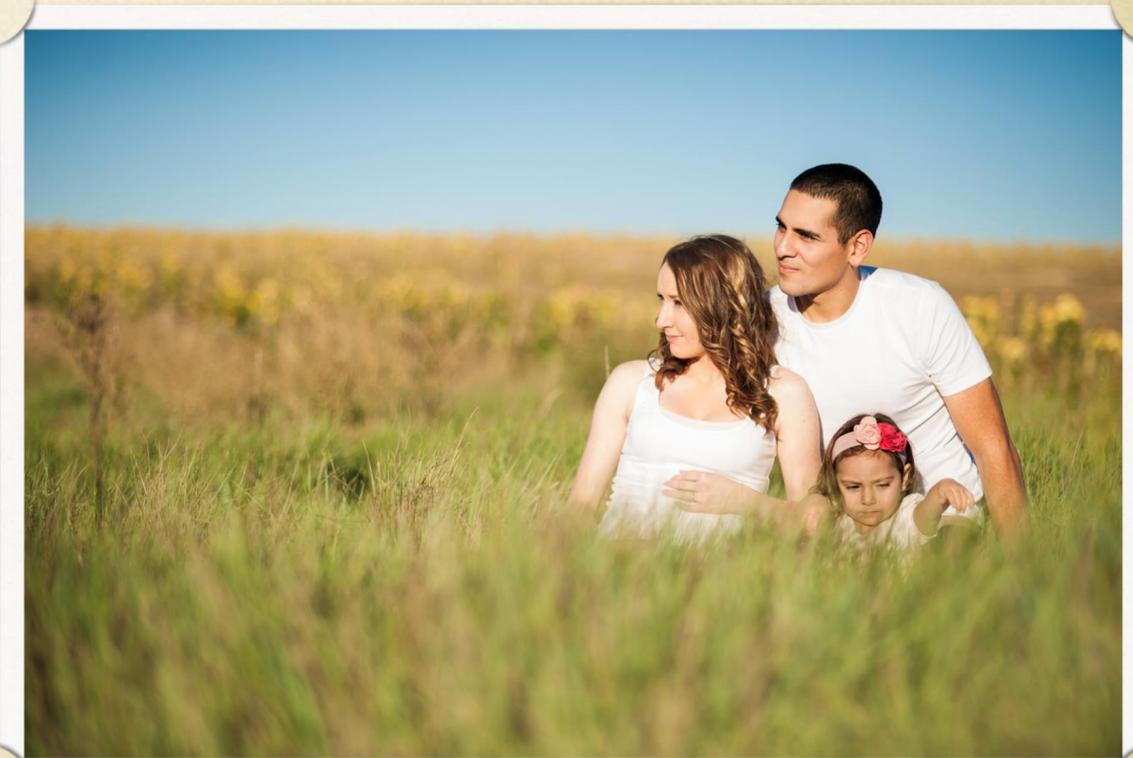
Achats



- Utilisation de produits d'entretien respectueux de l'environnement et si possible éco-labellisés.
- Pour la restauration (Petit déjeuner et dîner), utilisation de produits locaux et le « fait maison ».
- Éviter les achats en conditionnement individuel, sauf si l'emballage est recyclable.

7/ Cadre de vie

- Privilégier les végétaux adaptés au climat, qui demandent peu d'eau et d'engrais.
- Ne pas utiliser de pesticides ni d'engrais chimiques.
- Réglez vos ordinateurs pour qu'ils se mettent en mode « veille » ou « économie d'énergie » après quelques minutes (dix minutes maximum).
- 75% des chambres doivent être non fumeur.





Les Maisons d'Amis en France - Label Fleurs de Soleil

Siège Social

Fleurs de Soleil - 25 chemin du Santon 06130 GRASSE

Siret: 414 795 740 00078

www.fleursdesoleil.fr - ecotourisme@fleursdesoleil.fr